

CR – Retour d'expérience des académies à la suite de la première campagne de labellisation égalité filles-garçons des établissements du second degré

A la suite de la première campagne de labellisation égalité filles-garçons des établissements du second degré, deux réunions retex ont été organisées par le bureau de l'égalité et de la lutte contre les discriminations avec les référentes et référents académiques, les 26 avril et 10 mai 2023. 22 académies étaient représentées.

Ces échanges ont eu lieu dans un contexte particulier :

- Celui de l'annonce, par la Première ministre le 8 mars 2023, du [Plan interministériel égalité femmes-hommes 2023-2027](#), dont l'une des mesures concerne l'engagement de l'intégralité des établissements dans la démarche de labellisation d'ici 2027 ;
- Celui de la publication du [communiqué de presse](#) annonçant les établissements labellisés niveau 3 et la mise en place de trois campagnes de labellisation chaque année, en décembre, mars et juin.

I – Une démarche positive pour valoriser l'engagement des établissements

Une dynamique positive perçue par les établissements : la démarche est perçue par l'ensemble des académies de manière très positive. Le référentiel de labellisation, annexé à la circulaire, constitue un véritable levier qui aide les établissements à mener un travail transversal associant l'ensemble de la communauté éducative et les partenaires. L'engagement dans ce dispositif permet également aux référentes et référents égalité des établissements de renforcer leur positionnement. Pour les équipes académiques, la labellisation est aussi un moyen d'identifier et de valoriser des initiatives intéressantes.

Une communication des résultats à renforcer pour valoriser l'engagement des établissements : dans les académies et selon des modalités diverses, des événements pour la remise des labels et/ou des déplacements des recteurs et rectrices au sein des établissements lauréats ont été organisés. Les résultats du comité de labellisation national pour le niveau 3 ont été connus début mars, ce qui laissait peu de temps pour prévoir une action de communication au niveau académique. Les établissements n'avaient par ailleurs pas encore reçu le diplôme signé par le ministre.

II – Des modalités de candidature à préciser

Le calendrier : pour cette première campagne de labellisation, un calendrier national avait été proposé avec une date limite de remise des dossiers fixée au 16 décembre 2022. Certaines académies ont strictement respecté le calendrier fixé au niveau national, d'autres ont adapté le calendrier au contexte local et proposé une date de remise des dossiers plus tardive. Cette différence de pratiques selon les académies pose question en terme d'égalité de traitement entre les établissements.

La tenue de trois campagnes annuelles : pour les académies interrogées, la réunion de trois comités de labellisation par an paraît très difficile à mettre en œuvre. Les académies représentées ont fait état de la charge de travail déjà très importante cette année avec un nombre réduit de candidatures, charge de travail qui va augmenter avec la montée en puissance du dispositif et l'accompagnement à venir d'un plus grand nombre d'établissements. Les comités de labellisation académiques réunissent de nombreux acteurs, internes et externes (les DRDFE et DDFE par exemple) qu'il paraît difficile de solliciter trois fois par an, d'autant plus que l'analyse des dossiers en amont du comité est très chronophage.

Des modalités de candidature et d'attribution du label facilitées et harmonisées : les académies

souhaitent que certaines modalités d'attribution du label soient précisées, notamment sa durée d'obtention ou encore les critères d'obtention incontournables pour chaque niveau.

Articulation avec les autres labels existants : il serait intéressant d'engager une réflexion sur l'articulation entre les différents labels existant (E3D et Edusanté). Les académies ont souligné lors des échanges que la plupart des établissements labellisés égalité filles-garçons au niveau 2 sont également labellisés E3D. Ce sont des établissements qui comprennent les enjeux d'une démarche globale et maîtrisent bien la démarche projet. Par ailleurs, certaines académies ont déjà commencé à réfléchir à une harmonisation des dossiers de candidature et des calendriers des différents labels.

III – Un accompagnement nécessaire à différentes échelles

Information des établissements et accompagnement : dans la plupart des académies, des séminaires et webinaires de présentation de la démarche ont été organisés en début d'année scolaire - information lors des séminaires de rentrée en présence des référentes et référents égalité des établissements, webinaires et séminaires spécifiques aux niveaux départemental et académique, information auprès des collèges d'inspection, etc. Des ressources d'accompagnement ont également été produites par certaines académies et pourront être mutualisées entre académies (livret de ressources, outil d'aide au diagnostic, etc.). Beaucoup d'académies ont fait le choix de ne pas communiquer trop largement sur la démarche pour éviter un nombre important de candidatures qui ne serait pas absorbable pour les équipes et permettre un véritable accompagnement des établissements candidats.

Augmentation du nombre de demandes de formation émanant des établissements : les académies font état d'un nombre croissant de demandes de formation par les établissements sur la thématique de l'égalité filles-garçons, lié notamment à leur volonté de s'engager dans la démarche de labellisation. Les équipes académiques de formation ne sont pas dimensionnées pour répondre à l'ensemble des demandes, d'autant plus que ces nouvelles demandes s'ajouteront à l'accompagnement des établissements labellisés l'année précédente, qu'il est important de poursuivre.

Valorisation du travail mené par les référentes et référents des établissements : lors des échanges s'est également posée la question de la valorisation du travail mené par les référentes et référents égalité au sein des établissements, qui sont très souvent les porteurs des dossiers de candidature.